

18 AVR. 2017

DIRECTION DES CONVENTIONS
PÔLE DE SAINT-DIÉ DES VOSGES
DEPARTEMENT LICENCES ET CERTIFICATS

Tel : 03.29.42.20.68
Fax : 03.29.42.20.50

CONSEIL DEPARTEMENTAL GIRONDE
DEE SLAI
1 ESPLANADE CH. DE GAULLE / CS 71223
33074 BORDEAUX CEDEX

Référence : ANFR/DC/DLC 9.1 n° 2017 -0306809
Affaire suivie par : Céline MARTIN - Tél. : 03 29 42 20 63

Saint-Dié des Vosges, le 13 avril 2017

Indicatif : **FGA8395**
Immatriculation : **AC 905459V**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des prestations que l'Agence nationale des fréquences effectue pour le compte du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, je vous confirme avoir bien enregistré et pris en compte la résiliation de votre licence du navire **LA BERNACHE** immatriculé **AC 905459V**.

Je vous rappelle que le codage MMSI est unique, il est associé au navire qui a été déclaré. En cas de détresse, le code MMSI permet aux organismes de sauvetage d'engager les moyens adaptés en fonction du navire identifié. Si vous utilisez votre ancienne installation sur un nouveau navire, vous devez à nouveau effectuer une demande de licence afin d'être en règle avec la réglementation. Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne depuis <https://maritime-dematerialisation.anfr.fr>.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Responsable du Département,

Céline  MARTIN